



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/03/2025

MAIRIE

18 Avenue de la Gare
54290 BAYON
Tél : 03 83 72 51 52

secretariat@mairie-bayon.fr
www.mairie-bayon.fr

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq mars à 19h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

Étaient présents : Mme CHARROIS Nicole, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, Mme VAUNE Audrey, M. RUSE Serge, Mme FRANCOIS Vanessa, M. ROUY Christophe, M. DECLERCQ Ludovic, Mme RAUMEL Karine, Mme PETAT COLLE Annick, M. LAMOISE Régis, Mme COINTEAUX Chantal,

Étai(ent) excusé(s) : M. CUNAT Damien donne procuration à Mme BEURTON Sandrine

Étai(ent) absent(s) : Mme LURION Eve-Hélène

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme RAUMEL Karine

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16
Présents : 14
Absents : 1
Excusés : 1
Nombre de suffrages exprimés : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
28/02/2025

Date d'affichage
07/03/2025

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Préfecture et publiée le :

07/03/2025

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Nicole CHARROIS, Maire, vote le Compte Administratif de l'exercice 2024 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	2 524 276,95
	Réalisé :	1 010 985,83
	Reste à réaliser :	572 000,00
Recettes	Prévu :	2 524 276,95
	Réalisé :	853 820,79
	Reste à réaliser :	270 000,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	2 455 650,00
	Réalisé :	1 413 628,65
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	2 753 884,39
	Réalisé :	3 371 735,09
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-157 165,04
Fonctionnement :	1 958 106,44
Résultat global :	1 800 941,40

Le bilan des comptes fait ressortir au 31/12/2024 un excédent global de 1 800 941.40€. Le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif de la commune 2024.

Signature du secrétaire de séance :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Bayon,
Le Maire

